



## **TRANSBOIS**

# Archivage des demandes terminées



### INTRODUCTION

 On entend par archivage le fait de désactiver, pour tous les utilisateurs, un chantier ainsi que toutes les demandes d'itinéraires bois ronds et les permissions de voirie liées.

CHANTIER ( ITINERAIRES / PERMISSIONS DE VOIRIE )	ARCHIVER
Accès en création, modification et lecture	Accès uniquement en lecture

• Les données du chantier, côté tableau de bord comme côté cartographie, deviennent consultables dans un dossier d'Archives séparé des données concernant les dossiers en cours.

#### SOMMAIRE

#### → DEMANDEURS :

- (1) Déclarer la fin de chantier
- (2) Consulter l'avis donné par le(s) gestionnaire(s) concerné(s)
- (3) Consulter les dossiers archivés

#### → GESTIONNAIRES :

(4) Répondre à une déclaration de fin de chantier

(5) Consulter les dossiers archivés

## → COTÉ DEMANDEURS



Une fois que les dates du chantier ainsi que des permissions de voirie et des itinéraires associés sont expirées, il est possible de déclarer la fin du chantier pour lancer le processus d'archivage du dossier.

Pour cela, cliquer sur le bouton « Saisir » au niveau du chantier :



Dans le formulaire du chantier, onglet « Description chantier », cliquer sur « Déclarer la fin de chantier » :



#### (1) Déclarer la fin de chantier

Dans la liste des chantiers, lorsque la fin de chantier a été déclarée, l'outil « Saisir » est remplacé par l'outil « permettant de consulter le dossier sans pouvoir le modifier :

|--|

Deux scénarii d'archivage sont possibles selon le type de demandes associées au chantier :

- <u>Chantier sans permissions de voirie</u> → Le dossier est archivé dès que la déclaration de fin de chantier est effectuée.
- <u>Chantier avec au moins une permission de voirie</u> → Lorsque la fin de chantier est déclarée, le dossier est soumis par mail au(x) gestionnaire(s) concernés par la(es) permission(s) de voirie, afin qu'il(s) confirme(nt) ou non la clôture de la permission de voirie. En cas d'accord, le dossier pourra être archivé.





### **DEMANDEURS** (2) Consulter l'avis donné par le(s) gestionnaire(s) concerné(s)

**Dans le cas où le chantier comporte des permissions de voirie**, l'avis du gestionnaire est sollicité pour confirmer la fin de chantier. Une notification est envoyée par mail à l'entreprise pour l'informer de la réponse apportée par les gestionnaires sur l'application.

Deux cas de figure sont possibles :

- Si le gestionnaire juge que la **permission de voirie est terminée**, il clôture le dossier. Dans ce cas, le chantier et les demandes associées seront archivés automatiquement pour toutes les parties concernées.
- Si la permission de voirie n'est pas terminée, le gestionnaire indique une réserve et renseigne un motif ainsi qu'un contact.
   Cette action bloque l'archivage du dossier jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé avec le demandeur. Une fois la situation rétablie, le gestionnaire peut revenir sur l'interface pour clôturer le dossier, ce qui entraînera son archivage.

### **DEMANDEURS** (2) Consulter l'avis donné par le(s) gestionnaire(s) concerné(s)

Pour consulter le motif de réserve renseigné par le gestionnaire, cliquer sur la loupe au niveau de la permission de voirie :

N° chantier 🔺	Désignation	🔷 Début Chantier 🔷	Fin Chantier  🍦	Volume en m <sup>3</sup>	Exp.	÷	Resp.		Traité 🍦	Outils
DEMO_FORMATION PE	RET BEL AIR	2018-06-30	2018-08-31	500	GIP ATGERI	Ocear	ne GIMENEZ	1	Ν	🔍 🔇 🗮 🖻 🗌
N° chantier	Désignation	Début Chantier	Fin Chantier	Volume en m <sup>3</sup>	Exp.		Resp.	PV	Traité	Outils
1 à 1 sur 1 éléments									Précéden	t 1 Suivant
iste des permissions de voir	ies									
Afficher <u>éléments</u>										Rechercher
Suivi	Complet	Etat lieux début		Arrêté signé		Etat lieux final		Clôture	¢	Outils
N° 103 - CHARGEMENT / S	TOCKAGE DU 20/09/2018	8 AU 20/12/2018								$\widehat{}$
En cours										🧠 💰 🗟 📃
Suivi	Complet	Etat lieux début		Arrêté signé		Etat lieux final		Clôture		Outils
1 à 1 sur 1 éléments									Précéde	nt 1 Suivant

### **DEMANDEURS** (2) Consulter l'avis donné par le(s) gestionnaire(s) concerné(s)

Dans le formulaire de la permission de voirie, se positionner au niveau de l'onglet « Transmission », paragraphe « Suivi du dossier » :

Une fois la situation clarifiée avec le gestionnaire, il pourra enlever la réserve, ce qui débloquera l'archivage.

Permission de voirie Dépots Documents Transmission						
TRANSMISE LE 06/02/2019           Gestionnaire concerné *						
la commune Z SAINT-YRIEIX-LE-DEJALAT(19249)						
I'EPCI CC DE VENTADOUR - EGLETONS - MONÉDIÈRES(241900133)						
le département CORREZE(19)						
Valider la transmission de permission de voirie *						
TRANSMETTRE AUX GESTIONNAIREs :						
Suivi du dossier						
Dossier cloturé le 03/10/2019						
COMMUNE DE ST YRIEIX-LE-DEJALAT						
Réserves TEST Contact : mfvallet						
Téléphone : 15 05 05 05 05						



Suite à l'archivage, les chantiers et demandes associées disparaissent des tableaux de bord des demandes en cours. Ils deviennent alors consultables dans les sections qui concernent spécifiquement les archives :





Côté visionneuse, la cartographie des demandes archivées est consultable dans le dossier « Dossiers archivés » :



## → COTÉ GESTIONNAIRES

## **GESTIONNAIRES** (4) Répondre à une déclaration de fin de chantier

Si un chantier est déclaré terminé alors qu'il contient des permissions de voirie, l'avis des gestionnaires concernés est demandé par mail avant que le dossier soit archivé. La réponse doit être apportée sur la plateforme :

	N° chantier		Désignation	¢	Début Chantier 🍦	Fin Chantier 🗧	Volume en m <sup>3</sup>	Exp.	÷		Resp.	¢		PV	$\stackrel{\wedge}{\forall}$	Tra	aité 🍦	Outils
	DEMO_FORMATIO	N	PERET BEL AIR		2018-06-30	2018-08-31	500	GIP ATGERI		Oceane Gl	MENEZ			1			N	م 🕲 🗄 🕲 🔍
-	N° chantier		Désignation		Début Chantier	Fin Chantier	Volume en m <sup>3</sup>	Exp.			Resp.			PV		Tra	aité	Outils
1	l à 1 sur 1 éléments																Précédent	1 Suivant
Lis	te des permissions	s de v	voiries															
	Afficher	émer MEN	ts Complet T / STOCKAGE DU 20/09/2	018 AL	Etat lieux début J 20/12/2018	¢	Arrêté signé	¢	Etat lieu final	Côté sur le	« Perm bouton	issi n « S	on Sa	isi	de r »	VO	virie »,	cliquer er
	En cours																	💰 🔇 🗟 📃
	Suivi		Complet		Etat lieux début		Arrêté signé		Etat lieu final	IX		Clôtu	ure					Outils
	1 à 1 sur 1 éléments	\$															Précédent	1 Suivant



#### (4) Répondre à une déclaration de fin de chantier

Permission de voirie Dépots Documents Gestionnaire	
Transmission     Gestionnaire concerné :     ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS	Dans l'onglet « Gestionnaires », un encart permet d'indiquer un avis sur la
Gestion du dossier	clôture du dossier de permission de
Traité par ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS      Non concerné	
Dossier complet - date     03/10/2019	voirie
Complément d'informations :	
	Clâture du dessies D Déssares
Etat des lieux de début conforme - date 03/10/2019	Dete 02/10/2010
	Date 03/10/2019
Prescriptions :	Commentaires concernant la résonue :
Ma prescription hhhh	Commentaires concernant la reserve .
Recommandations :	
Ma Recommandation kkkkk	
	Contact :
Date d'enregistrement de l'étape 04/10/2019	
Clâture du dessier	
Date d'enregistrement de l'étape 04/10/2019	
○ En cours	V Téléphone :
Date 03/10/2019	
Commentaires concernant la réserve :	
Contact :	ATTENTION :
	Lorsque la fin de chantier est déclarée nar le demandeur le
🕐 Téléphone :	
	gestionnaires ont 30 jours pour y repondre. Passe ce delai,
	chantier sera automatiquement archivé.

Deux cas de figure sont possibles :

- Si le gestionnaire juge que la permission de voirie est terminée, il indique « Clôture du dossier ». Dans ce cas, le chantier et les demandes associées seront archivés automatiquement.

- Si la permission de voirie n'est pas terminée, le gestionnaire indique « Réserves » et renseigne un motif ainsi qu'un contact. Cette action bloque l'archivage du dossier jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé avec le demandeur. Une fois la situation rétablie, le gestionnaire peut revenir sur l'interface pour clôturer le dossier, ce qui permettra son archivage.

En cours Clôture du dossier Réserves Date 03/10/2019	<ul> <li>○ En cours ○ Clôture du dossier ● Réserves</li> <li>Date 04/12/2019</li> </ul>
Commontaires concornant la résonve :	Commentaires concernant la réserve :
	Prendre rendez-vous
	Contact
Contact :	Contact .
	Imme Duponc
🕖 Téléphone -	Téléphone :
	05 63 72 93 02
	ARCHIVAGE BLOQUÉ



Suite à l'archivage, les chantiers et demandes associées disparaissent des tableaux de bord des demandes en cours. Ils deviennent alors consultables dans les sections qui concernent spécifiquement les archives :





Côté visionneuse, la cartographie des demandes archivées est consultable dans le dossier « Dossiers archivés » :

